Des clés pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire

Le cas de la

Mauricie

Un portrait historique

1.0

LA DIVERSITÉ AU FIL DU TEMPS[1]

LES PREMIERS PEUPLES ET LE RÉGIME FRANÇAIS

Des populations autochtones s'installent en Mauricie de façon saisonnière à partir de 1 000 av. J.-C. L'arrivée des Français.e au XVII[e] siècle perturbe le mode de vie des Anishinabeg et des Atikamekw Nehirowisiwok, les deux nations autochtones qui occupent la région. Avec la fondation de Trois-Rivières, en 1634, les contacts entre familles autochtones et françaises se multiplient. Toutefois, ces contacts ne sont pas toujours marqués par des rapports égalitaires. D'ailleurs, sous le Régime français, Trois-Rivières compte 31 esclaves autochtones.

LE RÉGIME BRITANNIQUE

Parmi les premier.ère.s Britanniques à arriver dans la région, se trouve Aaron Hart, le premier juif à s'installer en Mauricie. En 1807, son fils Ezekiel devient le premier député juif élu à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, mais en sera expulsé en raison de sa religion. Cette époque est marquée par une forte immigration, principalement anglophone. Cependant, celle-ci ne forme pas un groupe culturel monolithique, étant marquée par une diversité d'appartenances religieuses. On y dénombre des personnes de confession catholique, anglicane, presbytérienne, méthodiste et une vingtaine de personnes de confession juive. En 1851, on compte à Trois-Rivières des Irlandais.es, des Écossais.es, des Anglais.es et des Américain.e.s.

DE LA CONFÉDÉRATION À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le développement industriel amène une immigration plus diversifiée. Trois-Rivières accueille, entre autres, des Chinois.es, des Syrien.ne.s et des Libanais.es. Ainsi, le nombre des personnes immigrantes, autres que celles d'origine française ou britannique de la ville passe de 103 en 1901 à 487 en 1951. Ce pluralisme grandissant se transporte dans d'autres municipalités ou secteurs de la région, comme Shawinigan, La Tuque, Grand-Mère, Louiseville, Cap-de-la-Madeleine et Saint-Tite.

DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

Après la Seconde Guerre mondiale, le Québec reçoit bon nombre de personnes touchées par les conflits internationaux, notamment des Européen.ne.s, et la Mauricie ne fait pas exception. Depuis les années 1980, la région a accueilli des immigrant.e.s provenant de divers pays, notamment du Vietnam, du Chili, d'Argentine, d'Uruguay, du Salvador, d'Afghanistan, d'Irak, d'Ex-Yougoslavie, du Rwanda, du Cambodge, du Bhoutan, du Népal, de Colombie, du Guatemala, du Burundi, du Congo, de Mauritanie, du Togo et, plus récemment, de Syrie.

Un portrait actuel

LA DIVERSITÉ AUJOURD'HUI

En 2016, la région de la Mauricie comptait 268 198 habitant.e.s réparti.e.s dans six municipalités régionales de comté dont les plus populeuses sont Trois-Rivières, Shawinigan et Maskinongé[2]. Parmi l'ensemble de la population de la région[3],

2,96 % ONT DÉCLARÉ UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE[4];

2,15 % ONT DÉCLARÉ APPARTENIR À UNE MINORITÉ VISIBLE[5];

2,34 % SONT DES PERSONNES IMMIGRANTES, PEU IMPORTE LE MOMENT DE LEUR ARRIVÉE AU CANADA[6].

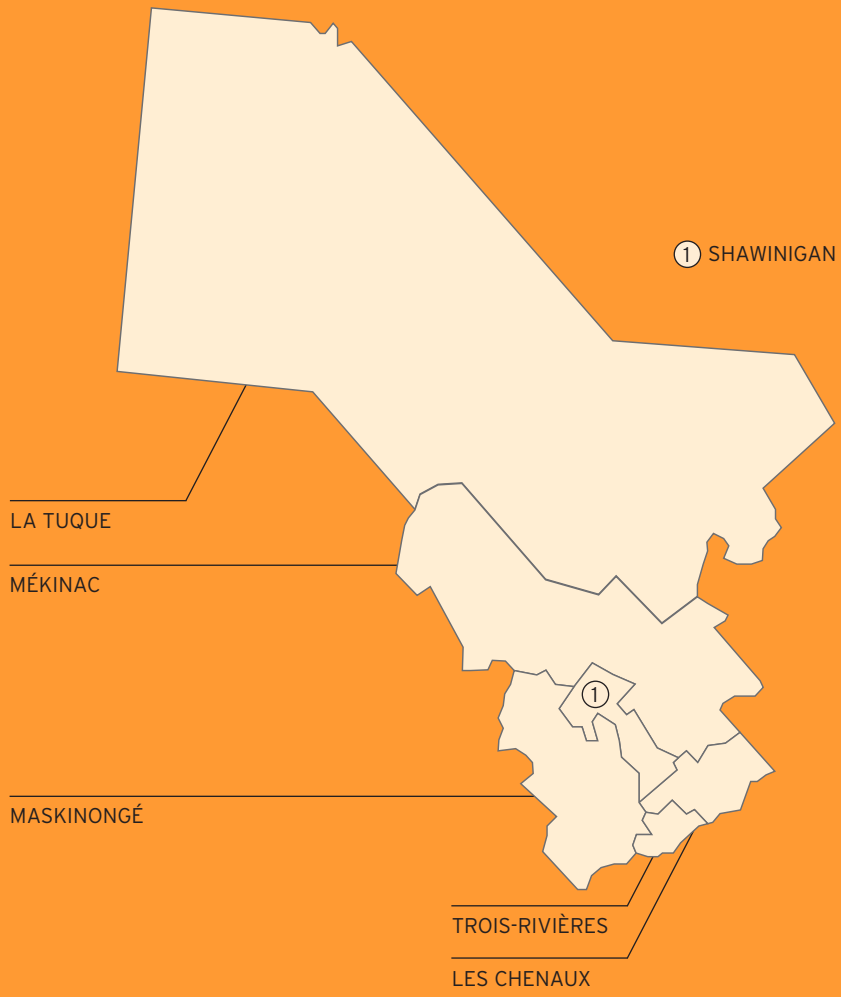

Les 2 701 personnes immigrantes admises au Québec entre 2005 et 2014[7] et résidant dans la région administrative de la Mauricie correspondent à 1,01 % de la population de la région. Lors de leur admission, 63,5 % d'entre elles connaissaient le français et 65,5 % avaient cumulé plus de 12 années de scolarité.

Elles se répartissent dans les diverses catégories d'immigration de la façon suivante :

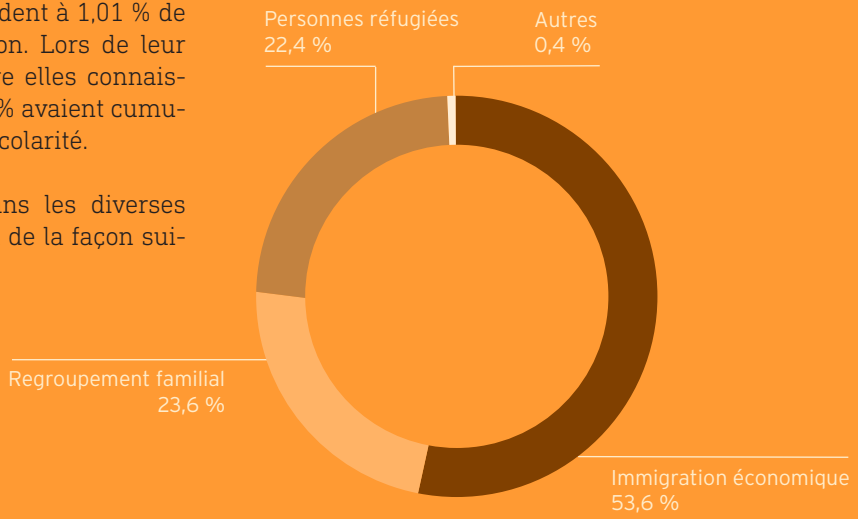

Des défis d'intégration variés peuvent découler de ces catégories d'immigration. Entre 2005 et 2014, la Mauricie est la troisième région de la province qui a accueilli, parmi ses immigrant.e.s, la proportion de personnes réfugié.e.s la plus élevée.

En 2011, la principale religion déclarée est la religion catholique (90 %) et une partie de la population de la région déclare n'avoir aucune appartenance religieuse (7 %). Les autres appartenances religieuses déclarées (3 %) sont principalement : musulmane, baptiste et pentecôtiste[8].

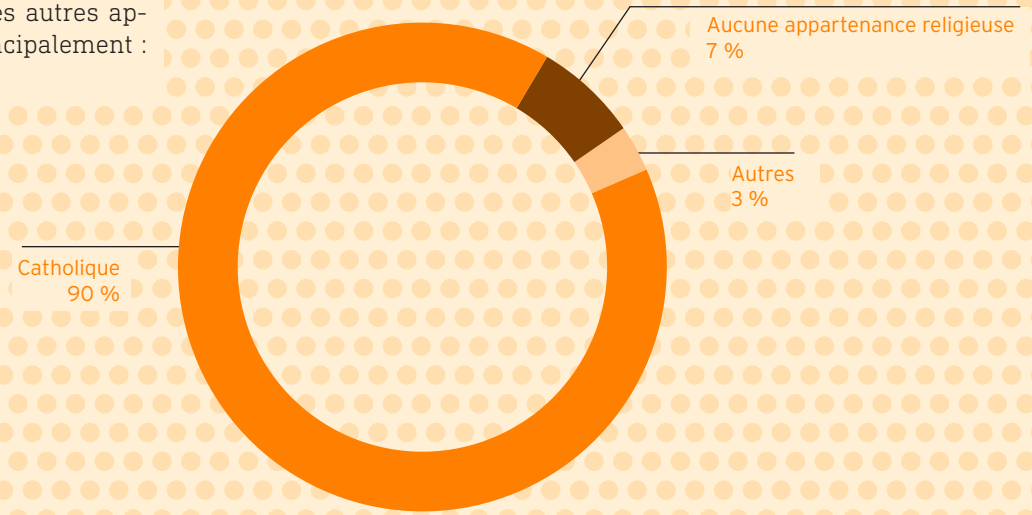

L'immigration récente s'ajoute à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique de la population de la région de la Mauricie, composée de nations autochtones, de groupes racisés, de communautés anglophones et du groupe majoritaire francophone.

La diversité telle qu'abordée dans les médias de la région

Une recension non exhaustive[9] des principaux écrits médiatiques depuis 2008 donne un aperçu du traitement médiatique de trois principaux enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans la région de la Mauricie.

1

Les articles consultés font état des besoins de la région en matière d'immigration sur les plans de la démographie et de la main-d'œuvre. Le déploiement de ressources visant l'augmentation de la rétention de personnes immigrantes dans la région, l'apprentissage du français et la reconnaissance des diplômes sont des défis soulignés par les médias. Toutefois, notre recension relève de nombreux cas de discrimination, notamment à l'embauche ou au logement, vécus par les membres des minorités racisées.

2

Depuis le cas du « code de vie » d'Hérouxville, médiatisé à outrance dans la région comme ailleurs, les débats entourant les mosquées de Trois-Rivières et de Shawinigan ainsi que le déroulement d'une manifestation anti-immigration en 2019 ont occupé l'espace médiatique de la région. Cependant, plusieurs intervenant.e.s de la région multiplient les efforts afin de réduire les obstacles à l'intégration des personnes nouvellement arrivées et autres membres de minorités racisées. Des activités sont organisées notamment par le Service d'accueil des nouveaux arrivants de Trois-Rivières.

3

En ce qui concerne les Autochtones, de nombreux articles mentionnent les activités organisées pour faire connaître les réalités culturelles des Atikamekw Nehirowisiwok comme la Journée du Nitaskinan qui souligne leur présence millénaire sur ce territoire. En outre, les médias soulignent plusieurs initiatives sociales portées par les Atikamekw Nehirowisiwok telles que le déploiement du Système d'intervention d'autorité atikamekw (SIAA). Plusieurs articles mentionnent également les propos haineux contre les Autochtones et le racisme systémique que vivent ces personnes, notamment dans l'accès au logement en milieu urbain.

2 La diversité en milieu scolaire

UNE RÉALITÉ À VISAGES MULTIPLES[10]

85

C'est le nombre d'écoles qui se trouvent en Mauricie.

76 ÉCOLES PUBLIQUES, DONT :

- 72 écoles appartenant aux 2 centres de services scolaires (CSS)[11] francophones suivants : CSS de l'Énergie (CSSDE, 28 écoles) et CSS du Chemin-du-Roy (CSSDR, 44 écoles);
- 4 écoles appartenant à la Commission scolaire anglophone suivante : CS Central Québec (CSCQ);

7 ÉCOLES PRIVÉES;

2 ÉCOLES GOUVERNEMENTALES[12].

44

C'est le nombre de langues maternelles[13] des élèves de la région de la Mauricie en 2016-2017. Après le français, l'anglais est la langue maternelle la plus fréquente (279 élèves), suivie de l'atikamekw (251 élèves) et de l'espagnol (228 élèves). Au total, 1 180 élèves ont déclaré une autre langue maternelle que le français, ce qui correspond à 4,09 % des élèves de la région. De plus, pour la même année scolaire, 1 008 élèves ont déclaré une langue parlée à la maison autre que le français.

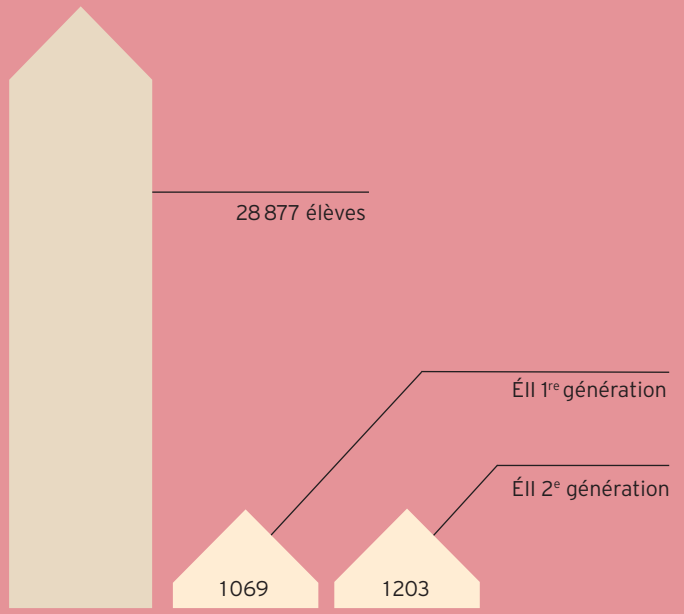

En 2016-2017, il y avait 28 877 élèves en Mauricie. De ce nombre, 2 299 (7,96 %) étaient des élèves issu.e.s de l'immigration (ÉII), dont 1 096 (3,80 %) de 1re génération et 1 203 (4,17 %) de 2e génération. La grande majorité des ÉII (81,82 %) fréquente une école publique francophone, alors que le reste d'entre eux.elles (18,18 %) est scolarisé dans une école du réseau privé ou dans une école publique anglophone.

Ainsi, le français peut faire partie ou non du répertoire linguistique des élèves lorsqu'il.elle.s commencent à fréquenter l'école québécoise.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : L'ORIGINE DES ÉII

Entre les années scolaires 2013-2014 et 2016-2017, le nombre d'ÉII de la région de la Mauricie est passé de 1 865 à 2 299, ce qui représente une augmentation de 23,27 %. Durant cette période, le nombre d'ÉII de 2e génération, qui est passé de 875 à 1 203 (soit une hausse de 37,48 %), a davantage augmenté que le nombre d'ÉII de 1re génération qui est passé de 990 à 1 096 (soit une hausse de 10,71 %).

Les ÉII se répartissent différemment sur le plan des sous-continents d'origine selon leur statut générationnel[14]. Deux sous-continents d'origine, soit l'Europe occidentale, méridionale et septentrionale ainsi que le Mexique et l'Amérique centrale et du Sud se partagent les premiers rangs peu importe leur statut générationnel. De plus, une proportion plus grande d'ÉII de 1re génération que d'ÉII de 2e génération est originaire notamment de l'Asie orientale (respectivement 8,49 % et 4,07 %) et du Moyen-Orient (respectivement 6,57 % et 2,08 %), alors qu'une plus grande partie des ÉII de 2e génération provient de l'Afrique du Nord et des États-Unis.

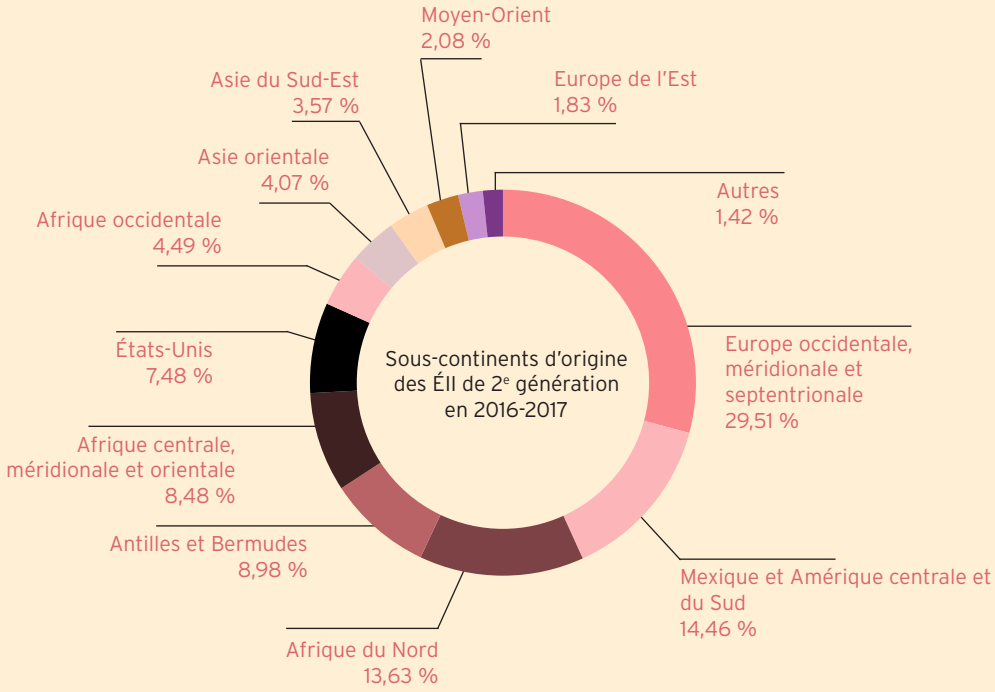

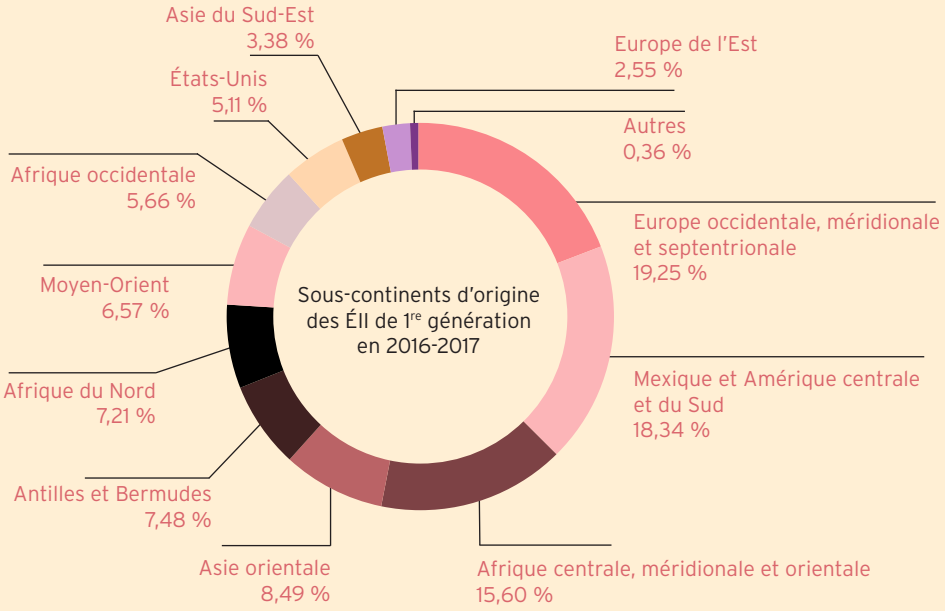

Les ÉII de la Mauricie proviennent de partout sur la planète. Cela nécessite une prise en compte des différentes réalités migratoires et socioculturelles vécues par les élèves.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : LA RÉPARTITION DES ÉII

Les ÉII de la région de la Mauricie sont inégalement réparti.e.s sur le territoire, entre les établissements (distribution) et au sein même de ceux-ci (concentration).

Concernant la **DISTRIBUTION** des ÉII dans la région, le CSSDR accueille un peu plus de la moitié de ces élèves alors que le CSSDE en accueille un peu moins du tiers. La CSCQ et l'ensemble des écoles du réseau privé se partagent moins du sixième des ÉII.

La **CONCENTRATION** des ÉII, qui correspond à la proportion d'ÉII au sein d'un milieu donné, varie grandement selon les milieux. Affichant les concentrations d'ÉII les plus élevées, l'ensemble des écoles du réseau privé de la région et les écoles du CSSDR accueillent respectivement 1 ÉII pour 8 et 11 élèves. Le CSSDE affiche un des taux de concentration les plus bas de la région, soit 1 ÉII pour 24 élèves. Les écoles gouvernementales, compte tenu de leur mandat, n'en comptent aucun.e.

Organisme responsable (centre de services scolaire, commission scolaire, école gouvernementale et réseau privé)	Distribution des ÉII	Concentration des ÉII
Écoles gouvernementales	0 %	0 %
Commission scolaire Central Québec (CSCQ)	2,04 %	6,43 %
Ensemble des écoles du réseau privé	16,14 %	12,47 %
Centre de services scolaire de l'Énergie (CSSDE)	16,01 %	4,08 %
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy (CSSDR)	65,81 %	9,39 %
Total	**100 %**	**7,96 %**

Tous les milieux scolaires, qu'ils accueillent ou non des ÉII, doivent composer avec la diversité culturelle, linguistique et religieuse de la société québécoise.

La distribution inégale à l'intérieur de la région se perçoit aussi à petite échelle. En 2016-2017, des 85 écoles de la région, seulement 3 d'entre elles ne comptaient aucun.e ÉII parmi leurs élèves.

Parmi les écoles de plus de 100 élèves en 2016-2017, certaines écoles primaires et secondaires, à la fois des réseaux public et privé, se démarquent par leur plus forte concentration d'ÉII. Tant au primaire qu'au secondaire, les écoles publiques présentant les concentrations les plus fortes font partie du CSSDR pour la plupart, sauf deux écoles qui font partie de la CSCQ.

Des 85 écoles de la région, seulement 3 d'entre elles ne comptaient aucun.e ÉII parmi leurs élèves.

ÉCOLES PRÉSENTANT LES CONCENTRATIONS LES PLUS FORTES D'ÉII EN 2016-2017[15]

Réseau public	% d'ÉII par école
Écoles primaires	
École Sainte-Thérèse (CSSDR)	50,72 %
École Cardinal-Roy (CSSDR)	35,10 %
École Saint-Pie-X (CSSDR)	25,63 %
École primaire d'éducation internationale du secteur Est (CSSDR)	25,19 %
École primaire d'éducation internationale (CSSDR)	18,70 %
École Saint-Dominique-et-Sainte-Catherine-de-Sienne (CSSDR)	17,34 %
École Saint-Paul (CSSDR)	16,80 %
École les Terrasses (CSSDR)	16,14 %
École Jacques-Buteux (CSSDR)	15,06 %
École Curé-Chamberland (CSSDR)	12,08 %
Écoles secondaires	
École secondaire de Shawinigan (CSCQ)	18,03 %
École secondaire des Pionniers (CSSDR)	17,26 %
Académie les Estacades (CSSDR)	7,33 %
École Marie-Leneuf (CSSDR)	7,27 %
Académie de Trois-Rivières (CSCQ)	6,25 %

Réseau privé	
Écoles primaires	
Collège Marie-de-l'Incarnation	15,47 %
Vision Trois-Rivières inc.	14,65 %
École Val Marie inc.	12,11 %
Écoles secondaires	
Collège Marie-de-l'Incarnation	14,33 %
Institut secondaire Keranna	13,40 %
Le Séminaire de Saint-Joseph des Trois-Rivières	9,73 %
Le Séminaire Sainte-Marie	9,73 %

Le ministère de l'Éducation, par le biais de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle ou de la Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la nordicité, soutient financièrement les milieux scolaires dans la mise en œuvre d'initiatives visant le soutien à l'intégration des ÉII, la réussite éducative des élèves autochtones, l'éducation interculturelle ainsi que la sensibilisation aux réalités autochtones[16].

QUELQUES INITIATIVES PORTEUSES DANS LA RÉGION DE LA MAURICIE[17].

Mieux vivre ensemble la diversité culturelle est une initiative de l'école secondaire des Chutes du CSSDE en collaboration notamment avec le Réseau In-TerreActif du Comité de Solidarité/Trois-Rivières. À l'intention des élèves de 2e secondaire, cette initiative repose sur la lecture du roman *La route de Chlifa* de Michèle Marineau (Québec Amérique, 1993) qui traite du parcours migratoire d'un jeune de 16 ans semé d'embûches attribuables au déracinement, à la guerre et aux difficultés d'intégration au Québec, mais également de rêves et d'espoirs. Des animations visant à mieux comprendre la réalité des personnes réfugiées et à déconstruire les préjugés envers les personnes immigrantes sont également proposées. Les objectifs poursuivis par cette initiative sont de :

- Sensibiliser les élèves et le personnel à la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse et à sa prise en compte à l'école et dans la société québécoise.
- Assurer la prise en compte de la diversité à l'école.

L'école secondaire Val-Mauricie du CSSDE a accueilli l'exposition photo **Gens d'ici, culture d'ailleurs!** organisée dans le cadre de la 4e campagne annuelle de sensibilisation à la diversité culturelle du SANA Shawinigan. De plus, une rencontre intitulée **Et si on se racontait nos histoires** a été organisée par les élèves de 2e secondaire et des personnes immigrantes nouvellement installées à Shawinigan venues raconter leurs histoires et leurs expériences migratoires. Ces initiatives avaient notamment pour objectif d' :

- Assurer la prise en compte de la diversité à l'école.

L'École Immaculée-Conception du CSSDE, en partenariat avec les organismes ENSEMBLE pour le respect de la diversité et le SANA Shawinigan, a invité **La caravane de la diversité.** Ainsi, une centaine d'élèves des 2e et 3e cycles du primaire, dont des ÉII, ont assisté à une présentation sur le thème du développement de l'identité des jeunes dans un contexte de diversité culturelle. Au cours de cette présentation, les jeunes ont pu discuter de leurs différences et de ce qui les unit dans le vivre-ensemble. Les objectifs poursuivis par cette initiative sont de :

- Sensibiliser les élèves et le personnel à la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse et à sa prise en compte à l'école et dans la société québécoise.
- Assurer la prise en compte de la diversité à l'école.

Fruit d'une collaboration entre le milieu scolaire et le Centre d'amitié autochtone de La Tuque (CAALT), le **Projet « Niska »** vise à assurer aux élèves autochtones vivant en milieu urbain l'accès à des services intégrés pour favoriser leur persévérance scolaire et leur réussite éducative. Dans le cadre de ce projet, une conférence a été organisée pour tou.te.s les enseignant.e.s de La Tuque sous le thème « Pour une meilleure réussite des élèves autochtones ». De plus, différentes activités culturelles visant à mieux connaître les cultures autochtones ont été organisées au CSSDE, dont la création d'un dictionnaire français-atikamekw par des élèves de l'école Centrale. Ce projet a pour objectifs de :

- Sensibiliser aux réalités autochtones.
- Soutenir la réussite éducative des élèves autochtones.

Dans le cadre de la **semaine interculturelle** tenue en avril 2019 à l'école secondaire Des Pionniers du CSSCDR, un jumelage entre les élèves recevant des services de francisation et les élèves du programme d'éducation internationale a permis la création d'œuvres ayant pour thème l'interculturalité. En outre, dans cette même école, **un spectacle de danse** mettant en vedette les élèves recevant des services de francisation a été organisé et présenté dans d'autres écoles primaires du centre de services scolaire. Ces initiatives visent les objectifs suivants :

- Assurer la prise en compte de la diversité à l'école.
- Favoriser le rapprochement, le dialogue et les relations interculturelles harmonieuses.
- Soutenir la réussite éducative et la persévérance scolaire des ÉII à risque d'exclusion.

QUELQUES ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LES INITIATIVES PRÉSENTÉES

1

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES
942, rue Sainte-Geneviève
Trois-Rivières (Québec) G9A 3X6
Téléphone : 819 373-2598
http://www.cs3r.org

2

SANA TROIS-RIVIÈRES
919, boulevard du St-Maurice
Trois-Rivières (Québec) G9A 3R1
Téléphone : 819 375-2196
www.sana3r.ca

3

SANA SHAWINIGAN
812, avenue des Cèdres
Shawinigan (Québec) G9N 1P2
Téléphone : 819 601-9222
www.sanashawinigan.ca

4

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE LA TUQUE (CAALT)
544, rue St-Antoine
La Tuque (Québec) G9X 2Y4
Téléphone : 819 523-6121
https://www.caalt.qc.ca

LES SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LES SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION

AINSI, CES SERVICES NE SONT PAS RÉSERVÉS EXCLUSIVEMENT AUX ÉII ET CE NE SONT PAS TOU.TE.S LES ÉII QUI EN BÉNÉFICIENT.

Les CSS francophones offrent des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ainsi que des services de soutien linguistique d'appoint en francisation. Les premiers visent à réduire l'écart entre les compétences en français des élèves concerné.e.s et celles qui sont attendues des élèves du même âge alors que les seconds les aident à accroître leur maîtrise du français. Ces services s'adressent à tou.te.s les élèves qui en ont besoin, qu'il.elle.s soient issu.e.s de l'immigration ou non et ce, sans égard à leur langue maternelle déclarée[18].

En 2016-2017, 238 élèves ont reçu de tels services, ce qui correspond à 0,82 % de l'ensemble des élèves de la région. Parmi ces élèves, 206 sont des ÉII, dont 175 de 1re génération et 31 de 2e génération.

Sur l'ensemble des élèves ayant reçu du soutien à l'apprentissage du français,

15 ÉLÈVES OU **6,30 %**

ONT PU BÉNÉFICIER DE SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION LEUR PERMETTANT, NOTAMMENT, DE PARFAIRE LEUR LANGUE SCOLAIRE.

0 AUCUN.E ÉLÈVE ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES DANS UNE CLASSE D'ACCUEIL RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

132 ÉLÈVES OU **55,46 %**

ONT REÇU DES SERVICES INTENSIFS D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (AU MOINS UNE PÉRIODE PAR JOUR) EN CLASSE ORDINAIRE. 8 DE CES ÉLÈVES (3,36 %) ONT ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E.S EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE, C'EST-À-DIRE PRÉSENTANT TROIS ANS OU PLUS DE RETARD PAR RAPPORT À LA NORME SCOLAIRE QUÉBÉCOISE.

91 ÉLÈVES OU **38,24 %**

ONT REÇU CES SERVICES AU SEIN D'UNE CLASSE D'ACCUEIL EN SUIVANT LE PROGRAMME D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE. 28 DE CES ÉLÈVES (11,76 %) ONT ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E.S EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

LA DIVERSITÉ DES SERVICES OFFERTS TÉMOIGNE DES DIFFÉRENTS BESOINS DES ÉLÈVES.

CONCEPTION ET RÉDACTION
Corina Borri-Anadon
Sivane Hirsch*

AVEC LA COLLABORATION DE
Karol-Anne Auger
Karine Gélinas
Catherine Gélinas-Côté
Renaud Goyer
Wejdene Guizani
Eve Lemaire
Mathieu Lizotte
Zakary Mandeville
Elisabeth Martinez-Manningham
Clara Rangama
Xavier St-Pierre*.

GRAPHISME
Fabian Will

RÉVISION LINGUISTIQUE
Marie-Claire Légaré

Ces fiches ont été réalisées grâce au soutien de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation.
*Tous les noms apparaissent en ordre alphabétique.

© Corina Borri-Anadon et Sivane Hirsch, 2021

Pour citer ce document :

Borri-Anadon, C. et Hirsch, S. (2021). *Des clés pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire : le cas de la Mauricie*. Trois-Rivières : LEDIR (UQTR) et DILEI. Repéré à : www.uqtr.ca/ledir

LEDiR Laboratoire Éducation Diversité en Région

Éducation Québec

UQTR Université du Québec à Trois-Rivières

[1] Les informations de cette section proviennent des documents suivants :

Hardy, R. et Séguin, N. (2004). *Histoire de la Mauricie.* Québec : Institut québécois de recherche sur la culture. Mauricie : base de données en histoire régionale. Centre interuniversitaire d'études québécoises. Repéré à : https://tolkien2008.wordpress.com/2009/03/10/mauricie-base-de-donnees-en-histoire-regionale/

Vaugeois, D. (2003). Hart, Ezekiel. *Dictionnaire biographique du Canada*, 7, Université Laval/University of Toronto.

Cette section historique, qui fait état de la présence autochtone sur le territoire de la région de la Mauricie, n'est pas exhaustive (voir https://native-land.ca/?lang=fr). Par ailleurs, puisque les noms que l'on utilise généralement au Canada pour désigner les peuples autochtones ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui sont utilisés par les peuples eux-mêmes, nous privilégions dans cette fiche la deuxième appellation et la graphie correspondante (voir : https://www.mcq.org/documents/10706/21548/Pltq_autochtone__anx_fr_VF_maj_20150204.pdf/84dc0e01-2526-4347-929c-341e068f9135). Ainsi, *Anishinabeg* sera utilisé pour désigner les Algonquins et les *Atikamekw Nehirowisiwok*, les Atikamekw.

[2] Institut de la statistique du Québec. (2017). *Bulletin statistique régional. Édition 2017. Mauricie.*
Repéré à : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/04-Mauricie.pdf

[3] Statistique Canada (2017). *Mauricie [Région économique], Québec et Québec [Province]* (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit nº 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.
Repéré à : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

[4] Il s'agit des personnes qui sont des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuit et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. (voir Statistique Canada). (2015). *Identité autochtone de la personne.*
Repéré à : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DECI&Id=59224

[5] Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Ce terme soulevant certaines réserves, on lui préfère le terme minorités racisées. (voir à ce sujet Mc Andrew, M., Ledent, J. et Bakhshaei, M. (2013). *Des mots pour le dire. La persistance des identités, des appartenances et des processus d'exclusion.*
Repéré à : http://ofde.ca/wp-content/uploads/2019/07/Des-mots-pour-le-dire-2.pdf).

[6] Ce qui correspond aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (voir Statistique Canada. (2016). *Immigrant*. Repéré à : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=85107).

[7] Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2016). *Portraits régionaux 2005-2014 : Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2016.* Repéré à : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Portraits_regionaux2005-2014.pdf

[8] Statistique Canada. (2013). *Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Québec (tableau).* Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit nº 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013.
Repéré à : https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/search-recherche/frm_res.cfm?Lang=F&SearchText=region&SearchType=Begins&SearchPR=01&TABID=1&Geo1=HR&Code1=2412#tabs1

[9] Une démarche d'analyse thématique a été réalisée en mars 2018 à partir d'écrits régionaux et provinciaux indexés dans la base de données Eurêka.

[10] Cette section se centre principalement sur les élèves ÉII. En effet, les données colligées par les milieux scolaires ne permettent pas de documenter le nombre d'élèves autochtones ou appartenant à des minorités religieuses ou racisées. Les données présentées proviennent de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI) du ministère de l'Éducation. (Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2018-08-02).

[11] Bien que les données présentées soient antérieures à l'adoption de la loi 40, les noms des commissions scolaires francophones ont été modifiés selon la nouvelle appellation. Concernant les commissions scolaires anglophones ou à statut particulier, la CS du Littoral est devenue le CSS du Littoral, alors que les noms des CS anglophones, crie et Kativik sont maintenus.

[12] « Les écoles gouvernementales incluent les écoles de bandes autochtones relevant du gouvernement fédéral, ainsi que les écoles de formation professionnelle relevant de ministères provinciaux autres que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les écoles de bandes autochtones ne sont pas tenues de collaborer aux bases de données ministérielles, le nombre d'élèves les fréquentant n'est donc pas exhaustif. » (voir MEES (2016). *Statistiques de l'éducation. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire*, p. 15, Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/15-00503_statistiques_2015_edition_v25oct.pdf)

[13] La langue maternelle indique la première langue apprise par l'élève et encore comprise par l'élève. Celle-ci peut être différente de la langue déclarée comme celle généralement parlée à la maison. Voir Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2018). *Guide de déclaration en formation générale des jeunes.* Québec : Gouvernement du Québec.
Repéré à : http://www1.education.gouv.qc.ca/charlemagne/medias/GuideDeclarationFGJ.pdf

[14] Les sous-continents d'origine ont été établis à partir de ceux qui sont présentés dans le document suivant : Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle. Pour une liste indicative des pays et des territoires inclus dans les continents et les sous-continents, voir Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014. Lorsque ces sous-continents d'origine correspondent à moins de 1 % des élèves, ils sont regroupés dans la catégorie « Autres ».

[15] Écoles de 100 élèves et plus, dont jusqu'à 10 écoles primaires et jusqu'à 5 écoles secondaires pour le réseau public et jusqu'à à 3 écoles primaires et 3 écoles secondaires pour les réseaux privé et gouvernemental, le cas échéant.

[16] MEES (2018). *Commissions scolaires. Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021.*
Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/RB_Fonctionnement_Commissions-scolaires_18-19.pdf

MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle.*
Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf

[17] Ces initiatives ont été répertoriées grâce à des contacts avec les personnes ressources des différents centres de services scolaires, à la consultation des sites Web de ces derniers et d'autres organismes impliqués ainsi qu'à une recherche dans les médias régionaux.

Pour plus d'informations sur l'initiative « Mieux vivre ensemble la diversité culturelle », consultez : http://www.csenergie.qc.ca/nouvelles/2017/02/mieux-vivre-ensemble-la-diversite-culturelle-le-service-d-animation-spirituelle-et-d-engagement-communautaire-sasecde-l-ecole-secondaire-des-chute.aspx

Pour plus d'informations sur l'exposition photo « Gens d'ici, culture d'ailleurs », consultez : http://www.sanashawinigan.ca/33-2/

Pour plus d'informations sur la rencontre « Et si on se racontait nos histoires », consultez : https://www.lenouvelliste.ca/actualites/de-lile-maurice-a-val-mauricie-b635c6756c34629ea7b389b09f29416e?fbclid=IwAR05dbE7er2E6GdpT4jqaim2nCfXBxHr5kDjJPIaWI-Uy4xzA9wkrIlHcrg

Pour plus d'informations sur La caravane de la diversité, consultez : http://www.csenergie.qc.ca/nouvelles/2019/01/la-caravane-de-la-diversite-s-arrete-a-l-ecole-immaculee-conception-une-journee-pour-apprendre-a-mieux-vivre-ensemble.aspx

Pour plus d'informations sur le projet « Niska », consultez : http://www.csenergie.qc.ca/nouvelles/2019/01/le-projet-niska-une-collaboration-privilegiee-entre-le-centre-d-amitie-autochtone-et-les-ecoles-de-la-tuque-pour-favoriser-la-reussite-educative.aspx

Pour plus d'informations sur le spectacle de danse, consultez : https://www.lenouvelliste.ca/actualites/danser-pour-mieux-sintegrer-48523c02d07e-7083ced083896da2bcf4

[18] MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle.*
Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire.PDF